

 Manuela GOUET
(dgs@bonnetable.fr)


 23 août 2024

 7 documents

REVUE DE PRESSE DU 17 AU 23 AOUT 2024

- 1 

Bonnétable - Le Médibus du Département fera escale en ville
L'Action Républicaine, vendredi 23 août 2024

- 2 


Bonnétable - Une soirée country aux jardins publics le 21 septembre
Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, jeudi 22 août 2024

- 3 

Bonnétable - Le Jardinier sarthois rend hommage à son président décédé
Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr, jeudi 22 août 2024

- 4 

Bonnétable - 80 ans de liberté 1944-2024 Une foule importante aux 80 ans de la Libération
Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, mercredi 21 août 2024

- 5 

Bonnétable - La commune célèbre les 80 ans de sa libération
Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr, samedi 17 août 2024

- 6 

Bonnétable - Une Légion d'honneur remise
Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr, samedi 17 août 2024

- 7 

Bonnétable - Football : la Patriote de Bonnétable veut relancer une équipe seniors féminine
actu.fr, samedi 17 août 2024

Bonnétable - Le Médibus du Département fera escale en ville

L'Action Républicaine, vendredi 23 août 2024, 420 mots

L'autorisation de signer la convention a été donnée à Marie-Laure Plever, maire de Bonnétable, lors du dernier conseil municipal, le 8 juillet. La Ville a opté pour le déploiement du médibus du Département dans sa commune pour une durée de trois ans. Au même titre que les territoires de Saint-Calais, Fresnay-sur-Sarthe et Mansigné.

« **Le Medibus serait présent une fois par semaine sur la commune et serait réservé aux patients sans médecin traitant** », a présenté l'édile.

Qui précise : « **une équipe médicale sera présente dans le bus pour prendre en charge les personnes qui n'auront pas de médecin traitant. En aucun cas, il ne s'agit de concurrence avec les médecins présents sur la commune.** »

Une solution alternative et non concurrentielle

D'ailleurs, Marie-Laure Plever assure que « **lorsque des médecins s'installeront sur la commune, alors la convention s'arrêtera** ». Et de souhaiter « **que ce service soit une solution alternative de courte durée en attendant la création de la maison de santé** ». A ce sujet, l'élue assure « **travailler activement avec quelques élus et l'ensemble des professionnels de santé de Bonnétable sur ce projet. La rédaction du projet de santé va débuter avec l'ARS (Agence régionale de santé, NDLR), les deux médecins, et les professionnels de santé de la commune** ».

En attendant, donc, le Médibus, qui représente un investissement de 200 000 euros par le Département, fera escale à proximité de la salle Mélusine. A noter que la Sarthe a obtenu un avis favorable dans l'appel à projet national Médicobus, et jouira ainsi d'un financement maximum de 180 000 euros annuels, pendant trois ans. La Région soutient aussi le Médibus à hauteur de 50 % des frais engagés par le Département, 55 500 euros par an.

Dans la pratique, le centre départemental de santé itinérant propose une offre de médecine générale du lundi au vendredi, sur rendez-vous, pour les Sarthois âgés de plus de 16 ans et sans médecin traitant.

Au total, 8 à 12 consultations médicales ou téléconsultations assistées par demi-journée sont prévues. Soit 16 à 24 par jour. Pour les prises de rendez-vous -le planning de déploiement du bus est communiqué tous les mois pour le mois suivant sur le site du département, des mairies, et par voie d'affichage, les patients devront se rendre sur le site Internet du département, Doctolib ou téléphoner.

Selon le Département, avec « **ce dispositif d'aller vers, plus de 13 300 patients pourront avoir accès à ce nouvel équipement départemental** ».

Carine ROBINAULT



L'accès au Médibus s'effectuera sur rendez-vous. © Maxime DAVOUST/Actu Le Mans

Bonnétable - Une soirée country aux jardins publics le 21 septembre

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, jeudi 22 août 2024, 60 mots



À l'initiative du comité des fêtes de Bonnétable, une soirée country, avec initiation à la fameuse danse, se déroulera le 21 septembre à partir de 19 h 30, au jardin public, avec la troupe Country star. Un repas sera servi (18 €) avec au menu : entrée ; viande et ses légumes, fromage et dessert. Réservation : tél.06 71 87 39 08 ou 07 71 26 76 10. © Ouest-France

Bonnétable - Le Jardinier sarthois rend hommage à son président décédé

Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr, jeudi 22 août 2024, 399 mots

Le mois de juillet a laissé un goût amer aux membres de l'association locale du Jardinier sarthois, marqués par la disparition soudaine de leur président. Président de la section de Bonnétable, depuis 2019, Jean-Claude Hérault, est décédé le 23 juillet dernier à l'âge de 71 ans. Renée Gouhier, trésorière de l'association, a tenu à lui rendre hommage. Il parvenait à tirer le meilleur de chaque parcelle des jardins ouvriers »

Renée Gouhier

Trésorière de l'association

« Jean-Claude n'était pas simplement un président, c'était avant tout un passionné. Son amour pour le jardinage se manifestait dans chaque conseil qu'il partageait volontiers. Malgré un sol souvent difficile, pauvre et sec, il parvenait à tirer le meilleur de chaque parcelle des jardins ouvriers de Bonnétable, grâce à ses petits secrets, comme l'utilisation de fumier de cheval. Mais au-delà du jardinage, Jean-Claude avait aussi une autre passion : la chasse. »

Une cinquantaine d'adhérents

L'association, qui compte une cinquantaine d'adhérents, ressent aujourd'hui un grand vide. « Notre communauté est composée en grande partie de membres qui ne sont plus tout jeunes. Nous allons essayer de continuer sans lui, mais ce ne sera pas facile. Le défi est important, mais l'esprit de solidarité qui nous unit reste intact »

L'association présente à la fête du potiron

Malgré cette disparition, l'association reste active et prépare ses prochaines manifestations. « Nous serons présents à la fête du potiron au Jardin Potager le 20 octobre. Nous comptons sur votre soutien ! Comme chaque année, vous pourrez nous rencontrer, déguster nos soupes et admirer une exposition de scrapbooking. »

L'assemblée générale le 25 janvier 2025

Le Jardinier sarthois de Bonnétable, fidèle à sa mission, continue d'encourager les familles et les enfants à cultiver leurs propres fleurs et légumes, dans le respect de la nature. « Notre prochaine assemblée générale se tiendra le 25 janvier, à 14 h 30, à la salle Saint-Sulpice. Nous vous espérons nombreux, c'est un rendez-vous crucial pour la survie de notre association. Nous invitons particulièrement les jeunes à venir nous découvrir et nous rejoindre. » « L'association, Jardinier sarthois fêtera ses 100 ans d'existence en fin d'année au Mans, et la section de Bonnétable a plus de cinquante ans d'histoire. Il est donc essentiel de continuer d'inspirer et de transmettre ce savoir, comme l'a fait Jean-Claude Hérault », conclut Renée.



Jean-Claude Hérault, souriant aux côtés de Renée Gouhier lors du traditionnel marché de printemps au Jardin Potager, un des derniers événements qu'ils ont partagés avant sa disparition. © Le Maine Libre

Bonnétable - 80 ans de liberté 1944-2024 Une foule importante aux 80 ans de la Libération

Quotidien Ouest-France, [ouest-france.fr](https://www.ouest-france.fr), mercredi 21 août 2024, 195 mots

Bonnétable a vécu un week-end exceptionnel à l'occasion du 80e anniversaire de sa libération, qui était célébré devant une foule venue de tout le département.

Cette manifestation, mise en place depuis le mois de juin, avait pour but la célébration de la Libération du 10 août 1944, jour festif, en l'occurrence, qui a pour but de ne pas oublier cet événement.

Un programme a été élaboré par le comité des fêtes, le Souvenir français ainsi que la paroisse. À sa tête, le père Guy qui a conduit une célébration religieuse dans le jardin public.

À midi, c'est un repas champêtre qui était servi aux visiteurs venus passer un moment festif au jardin public, avec pour thème la musique des années 1940.

À l'issue de ce festin, un important cortège de véhicules militaires s'est rendu devant la stèle en hommage à l'armée américaine. Afin de déposer une gerbe sous les musiques militaires, entonnées par l'harmonie de Beaufay.

Pour clôturer cet événement, la population s'est retrouvée à la salle Saint-Sulpice.



Des véhicules militaires ont formé un cortège jusqu'à la stèle en hommage aux militaires américains. © Ouest-France



Bonnétable - La commune célèbre les 80 ans de sa libération

Quotidien Le Maine Libre, www.lomainelibre.fr, samedi 17 août 2024, 336 mots

Pour célébrer le 80^e anniversaire de cette libération, la municipalité, en collaboration avec l'association Souvenir Français, présidée par Jeremy David, et le comité des fêtes, dirigé par Didier Vallée, a organisé une série d'événements commémoratifs et festifs.

La journée a débuté par une messe en plein air qui a rassemblé de nombreux fidèles. Ensuite, les visiteurs ont pu parcourir plusieurs sites de la ville, où des panneaux historiques réalisés par le Conseil Jeune de Bonnétable ont été inaugurés. Ces panneaux retracent la journée du 10 août 1944 et mettent en lumière l'engagement des héros de cette époque. Parmi eux figurent le lieutenant américain Onias Martin, tombé à seulement 24 ans sur la route de Nogent-le-Bernard, le gendarme résistant Gabriel Tison, ainsi que les Justes de Bonnétable, tels que les époux Guilmin, les époux Beulé et Gabrielle Morin, qui ont risqué leur vie pour protéger des juifs persécutés.

À l'heure du déjeuner, le parc du château s'est animé grâce à un repas champêtre organisé par le comité des fêtes de Bonnétable. Les nombreux convives ont pu savourer un repas convivial tout en profitant des airs d'un accordéoniste. De nombreux participants avaient revêtu des tenues militaires ou civiles des années 1940, et l'arrivée des véhicules militaires de l'Association « Sarthe Military Vehicles » (ASMV) de Saint-Georges-du-Rosay a été un moment fort, offrant un aperçu vivant du passé. Les cérémonies se sont poursuivies avec des hommages rendus à la stèle située au pied de la mairie, puis au monument Onias Martin. Ces moments solennels ont eu lieu en présence de Marie-Laure Pléver, maire de Bonnétable, Emmanuel Aubry, préfet de la Sarthe, Thomas Herviou, commandant de gendarmerie de Mamers, et Bernard Gagnard, président de l'union nationale des combattants. Les habitants, venus en grand nombre, ont montré à quel point cet anniversaire reste profondément ancré dans la mémoire collective de la commune.



De nombreux civils en tenues d'époque, aux côtés de Marie-Laure Pléver, maire de Bonnétable, entourent les véhicules militaires de l'Association Sarthe Military Vehicles (ASMV). © Le Maine Libre

Bonnétable - Une Légion d'honneur remise

Quotidien Le Maine Libre, www.lemainelibre.fr, samedi 17 août 2024, 218 mots

Le 10 août, lors d'une journée déjà riche en commémorations, une cérémonie émouvante a rendu hommage à Bernard Martin, 83 ans, ancien combattant de la guerre d'Algérie.

Bernard Martin a reçu des mains de Joël Fouquet, président départemental des décorés de la médaille de chevalier de la légion d'honneur, une distinction honorant son courage et son engagement. Cet hommage a été organisé par Bernard Gagnard, président de l'union des combattants d'Afrique du Nord, en reconnaissance de ses actes héroïques lors du conflit en Algérie.

En effet, le 1^{er} décembre 1961, dans la région du Hamma, secteur de Constantine, Bernard Martin, alors 2^e classe, a été grièvement blessé tout en continuant à protéger ses camarades d'armes. Ce geste de bravoure lui a valu une reconnaissance particulière lors de cette cérémonie.

Ému mais fidèle à sa discrétion, une qualité souvent soulignée par ses voisins et amis présents, Bernard Martin a été salué pour son courage par plusieurs personnalités, dont Marie-Laure Pléver, maire de Bonnétable, Emmanuel Aubry, préfet de la Sarthe, le commandant de gendarmerie de Mamers, Thomas Herviou, et le sénateur Jean-Pierre Vogel. Cette distinction marque un moment fort de cette journée de mémoire.



Bernard Martin, au centre, tout juste décoré de la médaille de chevalier de la Légion d'honneur, entouré de personnalités et de proches. © Le Maine Libre

Bonnétable - Football : la Patriote de Bonnétable veut relancer une équipe seniors féminine

actu.fr, samedi 17 août 2024, 320 mots

La Patriote de Bonnétable section football veut relancer une équipe senior féminine. Elle a disparu voilà trois ans, et le club compte bien y remédier.



Si les catégories U13 et U15 sont bien représentées, la Patriote football peine à former une équipe féminine senior, à Bonnétable.

Après la disparition, il y a trois ans, de son équipe féminine seniors, la Patriote de Bonnétable section football veut relancer la machine.

Le retour d'une équipe féminine à la Patriote de Bonnétable ?

Si la gent féminine est bien représentée dans les catégories inférieures (U13, U15), ça bloque pour les seniors. "Quand nous avons arrêté juste après le Covid, c'est parce que nous n'avions plus d'encadrant pour elles. L'effectif était là, mais on ne voulait pas les lâcher dans la nature", présente Emmanuel Lavoué, président du club.

Afin de recruter et relancer une équipe, des entraînements "tests" ont été organisés... Sans trop de succès jusqu'ici.

"Nous avons quelques-unes de nos U18, quatre-cinq nouvelles joueuses. Heureusement, certaines ne sont pas venues mais un dialogue existe pour prendre une licence."

Vers une entente ?

L'effectif pourrait donc ne pas être complet à la rentrée, alors des discussions existent pour une probable entente.

Chez les U13 et U15, les Patriotes n'en auraient presque pas besoin, "nous sommes autonomes. Chez les U18 par contre, il nous en manque, le but c'est de rester au foot à 11".

Alors Emmanuel passe un message : "peut-être que les anciennes qui sont parties il y a trois ans seront tentées de revenir si elles apprennent qu'une équipe se remonte". Elles avaient quitté le club - à regrets - vers Changé, Saint-Mars-la-Brière et... Mamers.

Avec ce retour d'une équipe féminine, Emmanuel dépasserait la barre des 350 licenciés. "Cette saison, nous étions à 341."